



La compétitivité se construit par des emplois de qualité et des investissements ciblés et NON par la dérégulation !

L'OGBL et le LCGB appellent le Premier ministre Luc Frieden à profiter de la réunion informelle des dirigeants de l'UE cette semaine pour soutenir une politique industrielle européenne qui investit dans les travailleurs et crée des emplois de qualité dans tous les secteurs et pour s'opposer aux propositions qui affaibliraient les normes du travail au Luxembourg et dans toute l'Europe.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'UE se réuniront en Belgique le 12 février pour une réunion informelle axée sur le marché unique et le renforcement de la compétitivité de l'Europe dans un contexte de pression géopolitique et économique croissante. Les deux organisations syndicales se rallient à la position de la Confédération européenne des syndicats (CES) et soulignent que l'Europe ne sera compétitive que si elle investit dans sa main-d'œuvre, grâce à de meilleurs emplois, des compétences renforcées, des services publics de qualité et des investissements à long terme qui soutiennent l'innovation et la productivité.

Ce débat sur la compétitivité et l'avenir des industries européennes arrive à un moment crucial. Les travailleurs partout en Europe sont de plus en plus confrontés à des suppressions d'emplois et à des restructurations des entreprises. Ce phénomène ne cesse de s'amplifier, en particulier dans les industries, les secteurs manufacturiers et les services. Cela semble en effet devenir une tendance dans l'UE et le Luxembourg n'en est visiblement pas épargné. Alors que fin 2025, Amazon a annoncé des licenciements partout en Europe, y compris au Luxembourg, ArcelorMittal a également récemment communiqué des suppressions de postes. L'espoir d'une amélioration semble toutefois lointain pour le moment compte tenu des tentatives de dérégulation de la Commission européenne qui sont soutenues par les entreprises. Une des propositions qui sera aussi discutée lors de la réunion informelle des dirigeants de l'UE et qui va dans le sens de la dérégulation est le « 28^e régime juridique ». Cette proposition risque de donner à certaines entreprises la possibilité d'échapper au droit du travail national et d'appliquer des règles européennes moins strictes, voire de supprimer certaines protections des salariés en cas de fermeture d'entreprise.



L'OGBL et les LCGB rappellent que les atouts de l'Europe ont toujours reposé sur des industries fortes, des normes élevées, une main-d'œuvre qualifiée, des négociations collectives et des services publics solides. C'est pourquoi l'Europe a besoin d'une politique industrielle qui renforce les secteurs stratégiques, tout en veillant à ce que les avantages soient répartis entre toutes les régions et l'ensemble de l'économie.

Les deux organisations syndicales soulignent qu'une compétitivité durable nécessite des investissements massifs dans nos industries, dans les travailleurs ainsi que dans leurs compétences. Répondre à ces défis par des coupes budgétaires et la dérégulation ne ferait qu'affaiblir le modèle économique et social européen. Les organisations demandent notamment aux décideurs politiques de :

- Reconnaître l'importance des emplois de qualité, des services publics et des infrastructures solides pour renforcer la compétitivité européenne ;
- Mettre en place des plans d'investissement ambitieux, et de mettre fin aux mesures de dérégulation qui affaiblissent les droits des travailleurs et les normes sociales et environnementales ;
- Développer une véritable politique industrielle couvrant tous les secteurs, fondés sur des investissements significatifs et une approche « Made in Europe » ;
- Intégrer des conditions sociales strictes dans tous les financements publics et les aides d'État afin de promouvoir des emplois de qualité et la négociation collective ;
- Limiter le recours aux sous-traitants et réglementer mieux le travail intérimaire ;
- Investir dans le upskilling et reskilling et le droit individuel à la formation ;
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et éliminer les écarts de rémunération ;
- Suspendre et réviser le cadre de gouvernance économique et introduire de manière permanente des instruments d'investissement communs sur le modèle de NextGenerationEU et SURE ;
- Renforcer le multilatéralisme et développer des relations commerciales équitables et équilibrées fondées sur des normes sociales élevées.

**Communiqué par l'OGBL et le LCGB,
le 11 février 2026.**